

## LA POSTE : 100% DES LIVRAISONS DE COLIS NEUTRES EN CARBONE DEPUIS 2012

**Consciente de son impact environnemental lié à son activité de transport et de livraison, La Poste se positionne depuis plusieurs années comme l'un des principaux acteurs postaux du monde en matière de transition énergétique. Son action s'appuie sur une politique volontariste de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et sur la compensation intégrale de ses émissions résiduelles, sans coût additionnel pour les clients.**

### 1/ LA REDUCTION DES EMISSIONS

Pilier de la démarche de La Poste, la réduction des émissions s'opère par la maîtrise de sa consommation d'énergie et par le choix de nouvelles mobilités. A l'occasion de la COP 21, La Poste a décidé de **réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES)** d'ici 2020 par rapport à 2013.

Un objectif qu'elle entend atteindre notamment grâce à **sa flotte de 37 000 véhicules électriques**, l'une des plus importantes du monde.

Pour **limiter la congestion et la pollution des villes**, Le Groupe La Poste œuvre à la mise en place de plateformes de livraison mutualisées et investit dans des dispositifs de livraison en mode doux dans la ville pour couvrir le premier et le dernier kilomètre.

Pour que son engagement soit le plus clair possible, La Poste a annoncé que **les objectifs de réduction** des émissions de CO<sub>2</sub> qu'elle souhaite atteindre seront désormais **contrôlés par des scientifiques externes** au travers de l'initiative « Science-Based Target ». Celle-ci permettra de certifier sa trajectoire de réduction des émissions de GES.

En 2018, l'agence britannique de notation CDP a décerné la note maximale, un A, au Groupe La Poste pour sa performance carbone. Le Groupe La Poste est ainsi 1<sup>er</sup> du secteur Transport Services de ce programme et le 1<sup>er</sup> opérateur postal du monde à obtenir la note A.

### 2/ LA COMPENSATION CARBONE

Entreprise pionnière dans la neutralité carbone de ses offres, La Poste compense intégralement ses émissions de CO<sub>2</sub> par l'achat de crédits carbone.

Ces crédits sont obtenus par le financement **de projets de compensation carbone** en France (en particulier des projets de gestion forestière en Lozère, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne, Ardèche, Mont du Lyonnais, Dordogne...) et des projets à l'international à très forts bénéfices sociétaux (Kenya, Inde, Cambodge, Vietnam, Pérou).

Grâce à cette démarche de compensation carbone, Le Groupe **La Poste accompagne ses clients** dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de leur propre chaîne logistique.

Mobilisant tous ses collaborateurs et ses partenaires, Le Groupe La Poste s'engage sur tout le territoire pour atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'est fixé en matière de lutte et d'adaptation au réchauffement climatique.

A propos du Groupe La Poste :

Société anonyme à capitaux 100 % publics, Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans plus de 44 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,6 million de clients. La Poste distribue 22,726 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2017, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 24,110 milliards d'euros, dont 24,4 % à l'international, et emploie plus de 253 000 collaborateurs. Dans son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir », La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en partant à la conquête de nouveaux territoires. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

**Contact presse**

[service.presse@laposte.fr](mailto:service.presse@laposte.fr)

01 55 44 22 37